



Séance du Conseil Municipal
du vendredi 18 novembre 2016

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'AN DEUX MILLE SEIZE le VENDREDI DIX HUIT NOVEMBRE à DIX HEURES, le Conseil Municipal de la Commune d'ORANGE, légalement convoqué le 10 novembre 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans le lieu habituel de ses séances, en session du mois de NOVEMBRE

Sous la présidence de **M. Jacques BOMPARD, Député Maire**

ETAIENT PRESENTS :

Mme Marie-France LORHO, M. Gérald TESTANIERE, Mme Marie-Thérèse GALMARD, M. Denis SABON, Mme Muriel BOUDIER, M. Jean-Pierre PASERO, Mme Marcelle ARSAC, Mme Anne CRESPO, M. Claude BOURGEOIS, Mme Catherine GASPA, **Adjoints**

Nombre de membres :

- En exercice : 35
- Présents : 33
- Votant : 35

Mme Edmonde RUZE, M. Armand BEGUELIN, M. Jacques PAVET, Mme Marie-Josèphe MARTIN, M. Jean-Christian CADENE, Mme Danièle AUBERTIN, Mme Danielle GARNAVAUX, Mme Chantal GRABNER, M. Xavier MARQUOT, M. Jean-Michel BOUDIER, Mme Marion STEINMETZ-ROCHE, Mme Sandy TRAMIER, M. Nicolas ARNOUX, M. Guillaume BOMPARD, Mme Christiane LAGIER, Mme Anne-Marie HAUTANT, M. Alexandre HOUPERT, Mme Christine BADINIER, M. Gilles LAROYENNE, Mme Yannick CUER, Mme Fabienne HALOUI, **Conseillers Municipaux.**

Absents excusés :

M. Michel BOUYER qui donne pouvoir à M. Jean-Michel BOUDIER
Mme Carole PERVEYRIE qui donne pouvoir à M. Denis SABON

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. ou Mme est nommé(e) secrétaire de séance.

Départ de Mme Marie-France LORHO à 11 H – après le dossier N° 10 qui donne pouvoir à Monsieur le Député Maire et de M. Nicolas ARNOUX qui donne pouvoir à M. Guillaume BOMPARD

Départ de M. Alexandre HOUPERT à compter du dossier N° 17 qui donne pouvoir à Mme Christine BADINIER

Départ de Mme Fabienne HALOUI à compter du dossier N° 19



Monsieur le Député Maire procède à l'installation de Madame Yannick CUER, nouvelle Conseillère Municipale qui remplace Madame Caroline BOIS, démissionnaire.

RAPPORTEUR : Marie-France LORHO

- 1 ALIENATION DE GRE A GRE DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTREE SECTION I N° 1977P SISE IMPASSE DE VERDUN/RN7 AU PROFIT DE LA SCI FSB INVEST REPRESENTEE PAR MONSIEUR FRANCOIS BISCARRAT

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE DE CEDER** le délaissé de la parcelle communale cadastrée section I n° 1977p sise impasse de Verdun/RN7, d'une contenance parcellaire de 102 m² environ, à la SCI FSB INVEST, représentée par Monsieur François BISCARRAT, au prix de 45,00 €/m² H.T.

5 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT, M. HOUPERT, Mme BADINIER, Mme CUER et Mme HALOUI)
30 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Marie-Thérèse GALMARD

- 2 ATTRIBUTION D'UNE AVANCE SUR LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017 AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE D'ALLOUER** une avance sur la subvention de fonctionnement 2017 au Centre Communal d'Action Sociale d'un montant de 400 000,00 €

Monsieur le Député Maire ne prend pas part au vote

34 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



- 3 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE D'ALLOUER** une subvention exceptionnelle au Centre Communal d'Action Sociale d'un montant de 1 450,00 €

Monsieur le Député Maire ne prend pas part au vote

1 ABSTENTION (M. HOUPERT)

33 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



Monsieur le Député Maire procède à l'installation de Madame Yannick CUER, nouvelle Conseillère Municipale qui remplace Madame Caroline BOIS, démissionnaire.

RAPPORTEUR : Marie-France LORHO

- 1 ALIENATION DE GRE A GRE DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTREE SECTION I N° 1977P SISE IMPASSE DE VERDUN/RN7 AU PROFIT DE LA SCI FSB INVEST REPRESENTEE PAR MONSIEUR FRANCOIS BISCARRAT

👉 Le Conseil Municipal **DECIDE DE CEDER** le délaissé de la parcelle communale cadastrée section I n° 1977p sise impasse de Verdun/RN7, d'une contenance parcellaire de 102 m² environ, à la SCI FSB INVEST, représentée par Monsieur François BISCARRAT, au prix de 45,00 €/m² H.T.

5 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT, M. HOUPERT, Mme BADINIER, Mme CUER et Mme HALOUI)
30 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Marie-Thérèse GALMARD

- 2 ATTRIBUTION D'UNE AVANCE SUR LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2017 AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

👉 Le Conseil Municipal **DECIDE D'ALLOUER** une avance sur la subvention de fonctionnement 2017 au Centre Communal d'Action Sociale d'un montant de 400 000,00 €

Monsieur le Député Maire ne prend pas part au vote

34 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



- 3 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

👉 Le Conseil Municipal **DECIDE D'ALLOUER** une subvention exceptionnelle au Centre Communal d'Action Sociale d'un montant de 1 450,00 €

Monsieur le Député Maire ne prend pas part au vote

1 ABSTENTION (M. HOUPERT)
33 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Denis SABON

4 SERVICE FUNERAIRE MUNICIPAL – CREATION DE NOUVELLES PRESTATIONS ET ADOPTION DE LA NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE DES FRAIS FUNERAIRES

↳ Le Conseil Municipal **ADOpte** la création de nouvelles prestations et les tarifs funéraires tels que définis dans la nouvelle grille tarifaire ci-annexée, correspondant à la présentation définie par le modèle de devis obligatoire, applicable au 1^{er} décembre 2016

**2 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT et Mme BADINIER)
33 VOIX POUR**

ADOpte A LA MAJORITE



5 CIMETIERES COMMUNAUX – CREATION DE NOUVEAUX TARIFS ET ADOPTION DE LA NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE DES CONCESSIONS

Ce dossier a été retiré



6 MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CREMATORIUM MUNICIPAL

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** le nouveau règlement intérieur du crématorium municipal

**3 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER et Mme CUER)
32 VOIX POUR**

ADOpte A LA MAJORITE



7 MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA CHAMBRE FUNERAIRE MUNICIPALE

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** le nouveau règlement intérieur de la chambre funéraire municipale

**3 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER et Mme CUER)
32 VOIX POUR**

ADOpte A LA MAJORITE



8 CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE MUNICIPALE DES POMPES FUNEBRES : SERVICE FUNERAIRE MUNICIPAL – REMPLACEMENT DE MEMBRES

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE DE METTRE** fin aux fonctions de Monsieur Jacques PAVET à la présidence et de Monsieur Bernard EICKMAYER membre du Conseil d'Exploitation de la régie municipale des Pompes Funèbres et de **DESIGNER** en qualité de Président : **Monsieur Denis SABON** et en qualité de membre représentant la commune : **Madame Carole PERVEYRIE**

**4 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, M. HOUPERT, Mme BADINIER et Mme CUER)
31 VOIX POUR**

ADOpte A LA MAJORITE



9 SERVICE FUNERAIRE MUNICIPAL – BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNEBRES – TAXES ET PRODUITS IRRECOUVRABLES – ADMISSION EN NON VALEUR ET EXTINCTION DE LA DETTE

↳ Le Conseil Municipal **DONNE un avis FAVORABLE** pour l'admission en non-valeur et l'extinction de la dette de sommes non recouvrées d'un montant total de **1 833,36 €** pour les années 2009 à 2013

35 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



10 SERVICE FUNERAIRE MUNICIPAL – BUDGET ANNEXE DU CREMATORIUM – TAXES ET PRODUITS IRRECOUVRABLES – ADMISSION EN NON VALEUR ET EXTINCTION DE LA DETTE

↳ Le Conseil Municipal **DONNE un avis FAVORABLE** pour l'admission en non-valeur et l'extinction de la dette de sommes non recouvrées d'un montant total de **750,00 €** pour les années 2012 à 2013

35 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



RAPPORTEUR : Muriel BOUDIER

11 APPROBATION DE L'ETUDE D'OPPORTUNITE ET DU SCHEMA DIRECTEUR PORTANT SUR LA MISE EN PLACE D'UN PARCOURS PATRIMONIAL, CULTUREL ET TOURISTIQUE DANS LE CŒUR DE VILLE

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** l'étude d'opportunité réalisée par la société DA & DU et le schéma directeur de restauration de 6 édifices réalisé par Monsieur Didier REPELLIN

2 VOIX CONTRE (M. LAROYENNE ET MME CUER)

33 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



- INTERRUPTION DE SEANCE A 11 H pendant 5 mn -

Départ de Mme LORHO et de M. ARNOUX

RAPPORTEUR : Xavier MARQUOT

12 APPROBATION DU PLAN DE GESTION PAYSAGERE DE LA COLLINE ST EUTROPE ET DE SES ANNEXES

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** le plan de gestion paysagère ainsi que ses annexes

5 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER, M. LAROYENNE, Mme CUER et Mme HALOUI)

30 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Jean-Pierre PASERO

13 SALON DES SANTONNIERS 2016 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « ORANGE PASSION PROVENCE » ET MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT DU HALL DES EXPOSITIONS

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE D'ALLOUER** une subvention exceptionnelle de 3 500 € à l'association «ORANGE PASSION PROVENCE» et **DE METTRE A DISPOSITION**, gratuitement et à titre

9 **SERVICE FUNERAIRE MUNICIPAL – BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNEBRES – TAXES ET PRODUITS IRRECOUVRABLES – ADMISSION EN NON VALEUR ET EXTINCTION DE LA DETTE**

↳ Le Conseil Municipal **DONNE un avis FAVORABLE** pour l'admission en non-valeur et l'extinction de la dette de sommes non recouvrées d'un montant total de 1 833,36 € pour les années 2009 à 2013

35 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



10 **SERVICE FUNERAIRE MUNICIPAL – BUDGET ANNEXE DU CREMATORIUM – TAXES ET PRODUITS IRRECOUVRABLES – ADMISSION EN NON VALEUR ET EXTINCTION DE LA DETTE**

↳ Le Conseil Municipal **DONNE un avis FAVORABLE** pour l'admission en non-valeur et l'extinction de la dette de sommes non recouvrées d'un montant total de 750,00 € pour les années 2012 à 2013

35 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



RAPPORTEUR : Muriel BOUDIER

11 **APPROBATION DE L'ETUDE D'OPPORTUNITE ET DU SCHEMA DIRECTEUR PORTANT SUR LA MISE EN PLACE D'UN PARCOURS PATRIMONIAL, CULTUREL ET TOURISTIQUE DANS LE CŒUR DE VILLE**

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** l'étude d'opportunité réalisée par la société DA & DU et le schéma directeur de restauration de 6 édifices réalisé par Monsieur Didier REPELLIN

2 VOIX CONTRE (M. LAROYENNE ET MME CUER)

33 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



- INTERRUPTION DE SEANCE A 11 H pendant 5 mn -

Départ de Mme LORHO et de M. ARNOUX

RAPPORTEUR : Xavier MARQUOT

12 **APPROBATION DU PLAN DE GESTION PAYSAGERE DE LA COLLINE ST EUTROPE ET DE SES ANNEXES**

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** le plan de gestion paysagère ainsi que ses annexes

5 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, Mme BADINIER, M. LAROYENNE, Mme CUER et Mme HALOUI)
30 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Jean-Pierre PASERO

13 **SALON DES SANTONNIERS 2016 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « ORANGE PASSION PROVENCE » ET MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT DU HALL DES EXPOSITIONS**

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE D'ALLOUER** une subvention exceptionnelle de 3 500 € à l'association «ORANGE PASSION PROVENCE» et **DE METTRE A DISPOSITION**, gratuitement et à titre

exceptionnel, le Hall des Expositions à cette association pour le salon des santonniers

Monsieur le Député Maire ne prend pas part au vote

34 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



14 ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « LES PETANGUEULES »

↳ Le Conseil Municipal **DECIDE D'ALLOUER** une subvention exceptionnelle de 3 500 € à cette association

Monsieur le Député Maire ne prend pas part au vote

34 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



15 CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC LES ASSOCIATIONS : UNION JUDO ORANGEAIS - TOP GUN FLYERS ALLSTARS - UNION ATHLETISME ORANGEAIS - AVENIR GYMNIQUE ORANGEAIS - ORANGE BASKET CLUB - UNION SPORTIVE DU GRES - HAND BALL CLUB ORANGEAIS

↳ Le Conseil Municipal **ADOPTE** les termes de ces conventions

1 ABSENTION (M. HOUPERT)

2 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT ET Mme BADINIER)

32 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Marcelle ARSAC

16 FOURNITURE ET LIVRAISON DE GOUTERS ET DE REPAS EN LIAISON FROIDE POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE ET LES ACCUEILS DE LOISIRS – ANNEES 2017 A 2020 – APPROBATION DU MARCHÉ

↳ Le Conseil Municipal **ENTERINE** le choix de la Commission d'Appel d'Offres et **DESIGNE** la société *ELIOR RESTAURATION ENSEIGNEMENT* attributaire du marché

3 ABSTENTIONS (M. HOUPERT, M. LAROYENNE et Mme CUER)

3 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT, Mme BADINIER et Mme HALOU)

29 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



Départ de M. HOUPERT (pouvoir donné à Mme BADINIER)

17 APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES ACTIVITES ADULTES ET SENIORS ORGANISEES DANS LE CADRE DU CENTRE D'INITIATION A L'ENVIRONNEMENT DE LA VILLE D'ORANGE

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** le règlement intérieur des activités adultes et seniors organisées dans le cadre du CIE de la ville d'Orange

1 ABSTENTION (Mme HAOUI)
3 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT, M. HOUPERT et Mme BADINIER)
31 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



18 APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS (EMS) DE LA VILLE D'ORANGE

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** le règlement intérieur de l'Ecole Municipale des Sports de la ville d'Orange

4 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, M. HOUPERT, Mme BADINIER et Mme HALOUI)
31 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



Départ de Mme HALOUI

RAPPORTEUR : Anne CRESPO

19 INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU COMPTABLE DU TRESOR – EXERCICE 2016

↳ Le Conseil Municipal **SE PRONONCE** favorablement sur le versement de l'indemnité de conseil au Comptable du Trésor d'un montant de 4 852,34 € brut au titre de l'année 2016

3 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, M. HOUPERT et Mme BADINIER)
31 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



20 BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE – RESTITUTION D'UN VEHICULE AINSI QUE SON FOULOIR PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PAYS RHONE ET OUEZE A LA COMMUNE D'ORANGE - MISE A LA REFORME

↳ Le Conseil Municipal **ADOPTE** le procès-verbal concernant la restitution et la mise à la réforme des véhicules et matériels de l'actif

3 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, M. HOUPERT et Mme BADINIER)
31 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



Mme ARSAC quitte temporairement la séance pendant l'exposé du dossier N° 21 et revient avant le vote de ce dernier.

17 APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES ACTIVITES ADULTES ET SENIORS ORGANISEES DANS LE CADRE DU CENTRE D'INITIATION A L'ENVIRONNEMENT DE LA VILLE D'ORANGE

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** le règlement intérieur des activités adultes et seniors organisées dans le cadre du CIE de la ville d'Orange

1 ABSTENTION (Mme HAOUI)
3 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT, M. HOUPERT et Mme BADINIER)
31 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



18 APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS (EMS) DE LA VILLE D'ORANGE

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** le règlement intérieur de l'Ecole Municipale des Sports de la ville d'Orange

4 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, M. HOUPERT, Mme BADINIER et Mme HALOUI)
31 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



Départ de Mme HALOUI

RAPPORTEUR : Anne CRESPO

19 INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU COMPTABLE DU TRESOR – EXERCICE 2016

↳ Le Conseil Municipal **SE PRONONCE** favorablement sur le versement de l'indemnité de conseil au Comptable du Trésor d'un montant de 4 852,34 € brut au titre de l'année 2016

3 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, M. HOUPERT et Mme BADINIER)
31 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



20 BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE – RESTITUTION D'UN VEHICULE AINSI QUE SON FOULOIR PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PAYS RHONE ET OUEZE A LA COMMUNE D'ORANGE - MISE A LA REFORME

↳ Le Conseil Municipal **ADOPTE** le procès-verbal concernant la restitution et la mise à la réforme des véhicules et matériels de l'actif

3 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, M. HOUPERT et Mme BADINIER)
31 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



Mme ARSAC quitte temporairement la séance pendant l'exposé du dossier N° 21 et revient avant le vote de ce dernier.

21 BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE – EXERCICE 2016 –
TAXES ET PRODUITS IRRECOUVRABLES - ADMISSION EN NON VALEUR ET EXTINCTION DE LA
DETTE

↳ Le Conseil Municipal **DONNE un avis FAVORABLE** pour l'admission en non-valeur et l'extinction de la dette de sommes non recouvrées d'un montant total de **28 698,80 €** pour les années 2008 à 2015

3 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, M. HOUPERT et Mme BADINIER)
31 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE

👉👉👉

22 BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE - EXERCICE 2016 - DECISION MODIFICATIVE N° 1

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** les modifications budgétaires proposées

3 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, M. HOUPERT et Mme BADINIER)
31 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE

👉👉👉

RAPPORTEUR : Catherine GASPA

23 SERVICE DE TRANSPORTS EN COMMUN DES PERSONNES - APPROBATION DE L'AVENANT N° 4
AVEC LA SOCIETE SUD EST MOBILITE

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** l'avenant n° 4 avec la société SUD EST MOBILITES, pour la création d'une nouvelle ligne aller-retour de l'établissement Arausio depuis l'arrêt urbain Albin Durand ainsi que la nouvelle grille "horaires"

34 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE

👉👉👉

RAPPORTEUR : Armand BEGUELIN

24 ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE (A.S.A.) DE LA MEYNE – NOUVELLE ELECTION DE
REPRESENTANT –

↳ Le Conseil Municipal, après accord unanime, procède à l'élection à main levée.
M. LAROYENNE, seul candidat, est élu à l'unanimité avec 34 voix.

Mme CRESPO quitte temporairement la séance pendant l'exposé du dossier N° 25 et revient avant le vote de ce dernier.

RAPPORTEUR : Xavier MARQUOT

25 EVACUATION ET ELIMINATION DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION - ANNEES 2017-2018 –
APPROBATION DU MARCHE

↳ Le Conseil Municipal **ENTERINE** le choix de la Commission d'Appel d'Offres et **DESIGNE** le *GROUPEMENT CHIMIREC MALO / SUEZ EAU FRANCE / SEDE ENVIRONNEMENT, sous-traitant BENNE ORANGE*, attributaire du marché

4 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, M. HOUPERT, Mme BADINIER et Mme CUER)
30 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE

👉👉👉

21 BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE – EXERCICE 2016 –
TAXES ET PRODUITS IRRECOUVRABLES - ADMISSION EN NON VALEUR ET EXTINCTION DE LA
DETTE

↳ Le Conseil Municipal **DONNE un avis FAVORABLE** pour l'admission en non-valeur et l'extinction de la dette de sommes non recouvrées d'un montant total de **28 698,80 €** pour les années 2008 à 2015

3 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, M. HOUPERT et Mme BADINIER)
31 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



22 BUDGET PRINCIPAL VILLE D'ORANGE - EXERCICE 2016 - DECISION MODIFICATIVE N° 1

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** les modifications budgétaires proposées

3 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, M. HOUPERT et Mme BADINIER)
31 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



RAPPORTEUR : Catherine GASPA

23 SERVICE DE TRANSPORTS EN COMMUN DES PERSONNES - APPROBATION DE L'AVENANT N° 4
AVEC LA SOCIETE SUD EST MOBILITE

↳ Le Conseil Municipal **APPROUVE** l'avenant n° 4 avec la société SUD EST MOBILITES, pour la création d'une nouvelle ligne aller-retour de l'établissement Arausio depuis l'arrêt urbain Albin Durand ainsi que la nouvelle grille "horaires"

34 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



RAPPORTEUR : Armand BEGUELIN

24 ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE (A.S.A.) DE LA MEYNE – NOUVELLE ELECTION DE
REPRESENTANT –

↳ Le Conseil Municipal, après accord unanime, procède à l'élection à main levée.
M. LAROYENNE, seul candidat, est élu à l'unanimité avec 34 voix.

Mme CRESPO quitte temporairement la séance pendant l'exposé du dossier N° 25 et revient avant le vote de ce dernier.

RAPPORTEUR : Xavier MARQUOT

25 EVACUATION ET ELIMINATION DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION - ANNEES 2017-2018 –
APPROBATION DU MARCHÉ

↳ Le Conseil Municipal **ENTERINE** le choix de la Commission d'Appel d'Offres et **DESIGNE** le **GROUPEMENT CHIMIREC MALO / SUEZ EAU FRANCE / SEDE ENVIRONNEMENT**, sous-traitant **BENNE ORANGE**, attributaire du marché

4 ABSTENTIONS (Mme HAUTANT, M. HOUPERT, Mme BADINIER et Mme CUER)
30 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



26 APPROBATION DE LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE ET DE LA CONVENTION D'ORGANISATION DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DE LA ROUTE DE CHATEAUNEUF DU PAPE A ORANGE

Le Conseil Municipal **APPROUVE** la constitution d'un groupement de commandes entre la Ville d'Orange et la CCPRO dans le cadre des travaux de restructuration de la route de Châteauneuf du Pape réalisés sur la Commune d'Orange et les termes des conventions correspondantes

34 VOIX POUR

ADOPTE A L'UNANIMITE



Retour de M. ARNOUX

RAPPORTEUR : Guillaume BOMPARD

27 ORGANISATION PAR LA VILLE D'UN CONCOURS DE CONFECTION DE BRIOCHE DES ROIS - LE SAMEDI 7 JANVIER 2017 A L'OCCASION DE L'EPIPHANIE - EN CENTRE-VILLE - APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Le Conseil Municipal **APPROUVE** l'organisation du Concours de confection de Brioche des Rois qui se déroulera le samedi 7 janvier 2017, de 14 h à 17 h, Place Clémenceau et le règlement intérieur joint au dossier d'inscription pour cette manifestation

2 ABSTENTIONS (M. HOUPERT ET MME BADINIER)

1 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT)

31 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



28 ORGANISATION PAR LA VILLE DE LA MANIFESTATION « TREMPLIN POP/ROCK » A L'ESPACE ALPHONSE DAUDET ET AU THÉÂTRE ANTIQUE CHAQUE ANNÉE AUX MOIS DE FÉVRIER, MARS, AVRIL, MAI ET JUIN - APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Le Conseil Municipal **APPROUVE** l'organisation de la manifestation « Tremplin Pop / Rock » qui se déroulera chaque année et le règlement intérieur joint au dossier d'inscription pour cette manifestation

2 ABSTENTIONS (M. HOUPERT ET MME BADINIER)

1 VOIX CONTRE (Mme HAUTANT)

31 VOIX POUR

ADOPTE A LA MAJORITE



La séance est levée à 12 H 10

Vu pour être affiché le : 25 NOV 2016
et publié sur le site internet de la Ville

Conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les délibérations peuvent être consultées auprès des services intéressés conformément à la procédure définie par la loi du 17 juillet 1978 codifiée dans l'article L 2121-26 du Code Général des Collectivités Territoriales.

